POUR UNE INSCRIPTION Année scolaire 2020/2021

Tout dossier incomplet ne sera pas validé,

- Le **Certificat de radiation** de l'établissement d'origine,
- Une photocopie de la carte vitale, photocopie de la pièce d'identité de l'élève et du responsable,
- Frais de dossier 40,00 euros (non remboursable), règlement qui peut être effectué par espèce, chèque et/ou C.B,
- 4 photos d'identités récentes,
- **Une photocopie d'une facture** de téléphone ou électricité ou eau (justificatif de domicile) de moins de 3 mois.
- Un Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du responsable légal ou financier,
- Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé,
- Une photocopie du ou des livrets de famille
- Une photocopie de l'attestation de recensement si + 16ans+ attestations JAPD pour les + 18 ans, ASSR, PSC1
- Certificat du médecin traitant attestant que l'élève est apte ou inapte à la pratique de tous activités physiques et sportives.
- Pour les élèves venant du collège : le volet d'attribution de bourse ou la notification de bourse,
- Pour les élèves venant du lycée : le transfert de bourse à demander au lycée d'origine, ainsi que la notification de bourse,
- Pour les élèves qui n'ont jamais perçu de bourse, un dossier peut être constitué après vérification des ressources (imprimé se trouvant dans l'établissement),
- Avis d'imposition ou non imposition 2019 sur le revenu 2018 pour le calcul de la bourse, et la dernière notification de la CAF,

Merci et à très bientôt.